

SCP GENSOLLEN-CROSSE
HUISSIERS DE JUSTICE
57 cours Pierre Puget
BP 405

13177 MARSEILLE CEDEX 20

☎ : 04 91 33 12 63

☎ : 04 91 54 98 47

contact@justiciacte-marseille.com

CDC MARSEILLE
40031 00001 0000297025C 85

Membre d'une Association de Gestion Agréée
par l'Administration Fiscale.
Le règlement des versements et honoraires par chèque est
accepté

SIRET 38750290900022
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 173 875 029 09

JUSTICIACTE MARSEILLE

Références à rappeler :

Dossier : 141731

Service : 1

Responsable : AC

Téléphone: 0491331263

/ 91092-0311

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COPIE



Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :
Emol. Art R444-3 C Com. 220.94
Emolument complémentaire..... 75.00
Transp. Art A.444-48 7.67
Total H.T. 303.61
Total TVA 60.72
T.F. Art 302 bis Y CGI 14.89
Total Euros TTC 379.22

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Société Civile Professionnelle

GENSOLLEN-CROSSE

Huissiers de Justice Associés

57 cours Pierre Puget

13006 - MARSEILLE

Tel : 04.91.33.12.63

contact@justiciacte-marseille.com

Fax : 04.91.54.98.47



**LE LUNDI VINGT SIX OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT,
à 08 heures 30**

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier **LES JARDINS DE LA MAGALONE**, 245 boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice, la SARL SOLAFIM, dont le siège social est sis 50 rue Saint Ferréol 13001 MARSEILLE, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 349 995 399, agissant poursuites et diligences de son gérant en exercice domicilié es qualité audit siège, autorisée à agir en saisie immobilière suivant procès-verbal d'assemblée générale du 30 juillet 2020

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Thomas DJOURNO, Avocat Associé au sein de la SELARL PROVANSAL – AVOCATS ASSOCIES, inscrit au Barreau de Marseille, y demeurant 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE, TEL 04.91.37.33.96 Avocat qui se constitue sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites.

EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Marseille du 3 août 2017 (R.G. 11-16-004599),
- De la copie exécutoire d'un arrêt rendu par la Chambre 1-5 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence le 6 février 2020 (R.G. 18-15577), signifié par acte en date du 21 février 2020,
- D'un certificat de non pourvoi rendu par le Greffe de la Cour de Cassation le 29 juin 2020,
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 14 octobre 2020 resté sans suite,
- Et des articles R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

A L'ENCONTRE DE

Qu'il convient de procéder à la description des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier situé à Marseille (13009), 245 boulevard Michelet, cadastré Quartier Sainte Marguerite, portant sur les parties privatives suivantes :

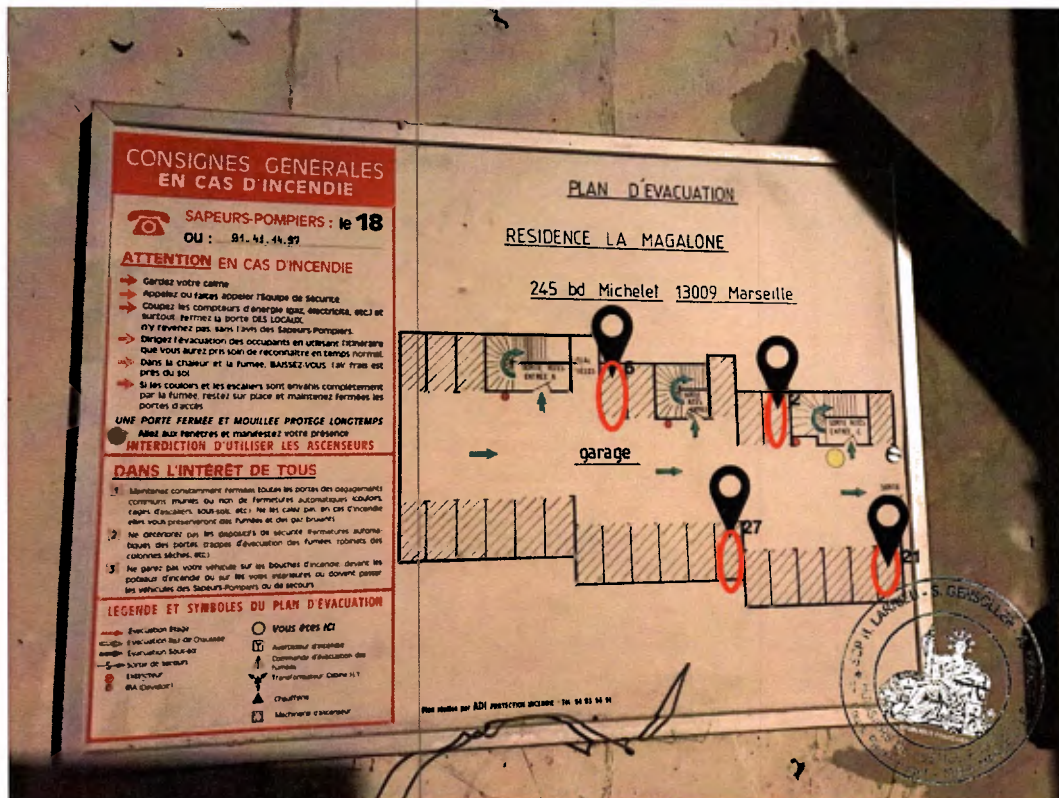
- le LOT N° 89 consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment C portant le n°2 du plan,
- le LOT N° 52 consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment B portant le n°6 du plan,
- le LOT N° 67 consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment B portant le n°21 du plan,
- le LOT N° 97 consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment C portant le n°27 du plan.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, Aurélie CROSSE, Huissier de Justice, membre de la Société Civile Professionnelle Gensollen-Crosse, Huissiers de Justice Associés demeurant 57 cours Pierre Puget à Marseille (13), par l'un d'eux soussigné,

CERTIFIONS NOUS ETRE RENDU CE JOUR à 8h30 au 245 boulevard Michelet à 13009 MARSEILLE accompagné de Monsieur Maxime NASRATY Diagnostiqueur.

Madame CHARLAIX Présidente du Conseil syndical nous conduit au sous-sol de la résidence. Nous avons annoté sur plan d'évacuation affiché dans les parties communes les numéros des garages à décrire tel qu'on peut le voir sur le cliché photographique ci-dessous :



Il n'existe qu'un seul niveau d'emplacements de parking en sous-sol de la résidence. Son accès s'effectue par une porte battante à ouverture télécommandée.

LOT N° 97

Il s'agit d'un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment C portant le n°27 du plan



LOT N° 89

Il s'agit de l'emplacement de parking, situé au sous-sol du bâtiment C portant le n°2 du plan,



LOT N° 67

Il s'agit d'un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment B portant le n°21 du plan,



LOT N° 52

Il s'agit d'un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment B portant le n°6 du plan,



TRES IMPORTANT

Chacun des emplacements est encombré d'un véhicule épave.

Le syndic de copropriété de l'immeuble est la SARL SOLAFIM, 50 rue Saint Ferréol à Marseille 13001.

Monsieur NASRATY adressera directement à Maître Thomas DJOURNO ses diagnostics techniques.

De retour à notre Etude, nous avons clôturé définitivement nos opérations ce jour à 10h00.

De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de description, comprenant cinq clichés photographiques pris au moyen d'un appareil IPAD avec pour seules modifications éventuelles une réduction de format, les proportions étant conservées ainsi que l'apposition de notre sceau, pour servir et valoir ce que de droit.

Aurélie CROSSE.

